



## Contribution de Jean RENARD

Rapporteur général du Conseil de développement

renard.jean@numericable.fr

### Pour la prise en compte des projets issus de la société civile

Alors que les élections municipales sont dans quatre mois, on attend toujours les programmes des candidats déclarés, de droite, de gauche ou d'ailleurs. C'est préoccupant pour la démocratie. En revanche, la société civile, elle, est mobilisée. Les projets autour de l'aménagement, de et dans la métropole, se multiplient. Que ce soit à l'horizon 2030 ou d'autres. Les associations diverses et variées peaufinent leurs idées, suggestions et propositions.

On peut s'étonner de cette dichotomie pour notre démocratie. Est-ce à dire que les futurs élus ne souhaitent pas dévoiler leurs projets et les mettre sur la place publique par crainte de contradicteurs ? Ou bien que les techniciens à leur service n'ont pas achevé leurs projections ?

On ne sait.

D'où je suis, c'est-à-dire en tant que membre du Bureau du Conseil de développement de Nantes métropole depuis les origines de ce dernier, j'entends et je lis, de la part des citoyens volontaires et des représentants des associations, un grand nombre de propositions. Dans la mesure où les autorités de la métropole ont confié au Conseil le soin d'examiner les conditions du débat autour de la question des franchissements de la Loire, je souhaite faire part de quelques réflexions qui devraient, je l'espère, susciter des réactions, notamment de la part des candidats.

Deux projets, portés par des associations, méritent, ou mériteraient réponse de la part des candidats aux élections municipales dans la métropole quant à leur prise en compte et validation. Ils sont structurants, comme l'on dit dans la sphère des aménageurs et urbanistes. Et ils viennent s'ajouter aux questionnements sur le projet de transfert de l'aéroport ou l'implantation du nouveau CHU.

Le premier est celui porté par l'association Nexus. Il porte sur la valorisation de l'étoile ferroviaire. C'est un projet depuis longtemps présenté aux autorités politiques et à l'administration. Il a le mérite d'être, au plan technique, particulièrement affiné et de prendre en compte l'ensemble des liaisons ferroviaires existantes afin de mettre en œuvre l'étoile ferroviaire dont l'existence tient à l'histoire des compagnies, et dont la présence est désormais, à l'heure des mobilités généralisées et au coût croissant des carburants, un atout pour la métropole nantaise.

Ce projet ouvre des perspectives sur la mise en réseau des différentes lignes existantes. Il fait des propositions raisonnées de desserte de l'actuel aéroport dont on sait que la voie ferrée qui le dessert n'est pas utilisée. Il propose d'ouvrir de nouvelles gares au sein de la métropole, de desservir l'IRT Jules Verne, de défendre une alternative à la reconstruction de la gare de Nantes. Le projet est illustré par des documents cartographiques convaincants.

On le sait, depuis 1996, le Conseil de développement œuvre pour que les responsables politiques, la SNCF, la région des Pays de la Loire, l'ensemble des acteurs, s'entendent afin de réaliser les liaisons et infrastructures indispensables. Les choses vont lentement, trop lentement, en dépit de réalisations annoncées comme la réouverture de la ligne vers Châteaubriant. Il n'y a pas eu jusqu'ici une gouvernance commune suffisante. Il serait utile, voire nécessaire, que ce projet, qui est ficelé et argumenté, soit discuté, pris en compte, validé ou non, par les équipes qui se présentent aux élections.

Un deuxième projet, tout autant mobilisateur et tout autant nécessaire, est la mise en œuvre d'un projet autour de la Loire. Sur ce sujet, plusieurs associations très actives sont mobilisées.

En particulier celle dite "Loire pour tous", ou celle des « Tranbordés », dont le projet phare est le retour d'un pont transbordeur à multiples usages, mais il y en a bien d'autres. Jusqu'ici, les difficultés ont tenu peut-être à la multiplicité des associations, chacune défendant un point de vue souvent partiel. Il n'empêche, toutes entendent redonner à la Loire un rôle qu'elle a perdu avec le glissement vers l'aval des activités portuaires et la disparition des chantiers navals. Certains défendent le patrimoine, d'autres des activités nouvelles autour du tourisme ou la plaisance, voire les croisières (fluviales et maritimes). Il y a foisonnement d'initiatives. Il suffit de trouver un terrain d'entente. Certains s'y emploient depuis quelques années. Un projet multisites comportant plusieurs aspects est en cours d'achèvement. C'est à notre avis un projet porteur qui prend sens. Là encore, les équipes qui se présentent à nos suffrages devraient s'emparer du sujet.

La difficulté est que ces deux projets dépassent le cadre communal et qu'ils sont du ressort, au moins de la communauté urbaine, voire même au-delà. Région et département sont impliqués et seront impactés. Il en va de même sur la question des franchissements du fleuve. D'ailleurs, la question des franchissements est intimement associée aux choix qui seront effectués dans les deux projets précités. C'est dire que les discussions, qui doivent s'engager dans les semaines à venir sur la façon de conduire les débats qui devraient aboutir aux lendemains des élections de mars 2014, devraient se dérouler à l'échelle géographique pertinente, c'est-à-dire à l'échelle de la métropole et non pas des communes. Or, le refus d'élire directement nos élus à l'échelle métropolitaine augure mal de la prise en compte des deux projets rappelés ci-dessus pourtant fédérateurs pour l'avenir du Grand Nantes. Le repli sur des enjeux uniquement communaux serait un désastre. Or, à lire la presse régionale, on en prend le chemin. Pussions-nous, nous tromper !